

**APPEL À COMMUNICATIONS – COLLOQUE DE L’AUTOMNE (ARQ)**

**HEC Montréal  
25 octobre 2018**

**Le dialogue entre chercheurs et praticiens : la recherche qualitative  
collaborative entre enjeux et arrangements méthodologiques**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION  
VIA LE SITE WEB DE L’ARQ : 29 juin 2018**

Le colloque d’automne de l’Association pour la recherche qualitative (ARQ) se propose de nourrir une réflexion méthodologique sur les enjeux de la collaboration au cœur de la recherche qualitative collaborative entre chercheurs de milieux académiques et praticiens organisationnels et institutionnels. La collaboration est abordée ici sous l’angle du dialogue qui engage ces deux types d’acteurs dans une relation réciproque et mutuelle lors de la coproduction de connaissances pratiques et empiriques (Desgagné, 1997). Ce dialogue engendre des connaissances nouvelles, mais aussi des tensions, des contraintes multiples et des arrangements méthodologiques.

Dans le cadre du colloque, les communications doivent porter sur les enjeux politiques, stratégiques, institutionnels ou éthiques et déontologiques qui caractérisent le dialogue collaboratif entre des chercheurs de milieux académiques et des praticiens du monde institutionnel, qu’il s’agisse d’intervention sociale, de santé, en éducation, en management ou dans les domaines du développement durable et de l’environnement, du droit, de la justice ou de la sécurité publique, par exemple. Ces enjeux peuvent survenir à différents moments de la collaboration de recherche (Savoie-Zajc et Descamps-Bednarz, 2007) : lors de la préparation du devis et des ententes, de l’accès aux terrains, de la collecte et de l’analyse des données ou, encore, du partage des résultats de la recherche qualitative. Le dialogue permet de faire avancer la démarche collaborative, mais aussi de gérer les tensions sur le terrain, d’identifier et d’élaborer des enjeux divers ainsi que des arrangements méthodologiques.

Les communications retenues devront s’inscrire, plus spécifiquement, dans un des deux axes proposés :

(1) **Des enjeux politiques, stratégiques ou institutionnels** de la collaboration entre chercheurs et praticiens, lesquels font naître des pressions et des tensions dans le processus d’élaboration des connaissances. En plus de la description et la problématisation d’un

enjeu, il s'agira de présenter les arrangements méthodologiques qui ont permis de cultiver la collaboration et de poursuivre le projet de connaissances au travers des transformations et ajustements nécessaires.

(2) **Des questionnements liés à l'éthique et aux règles déontologiques** des chercheurs et des praticiens collaborant sur des terrains nouveaux de la recherche qualitative. Cet axe vise l'examen des dispositions éthiques et déontologiques existantes, imposées ou émergentes, et parfois contradictoires, ainsi que des conséquences inattendues dans l'espace de collaboration et les arrangements méthodologiques conçus par les acteurs en vue de poursuivre la recherche en collaboration.

### **Axe 1. Les enjeux politiques, stratégiques ou institutionnels et les arrangements méthodologiques de la collaboration entre chercheurs et praticiens dans une recherche qualitative**

Tout au long d'une collaboration de recherche, le chercheur universitaire doit composer avec des enjeux politiques, stratégiques ou institutionnels liés à l'organisation du travail des praticiens et aux finalités de leur action. Ces enjeux ont pour objectif et pour effet d'imposer des règles générales et de produire des représentations de l'ordre légitime (Bezes et Le Lidec, 2016), tout en étant source d'arrangements de la recherche en cours de déploiement. Par exemple, des intérêts corporatifs, des plans stratégiques, des règles institutionnelles et des objectifs d'efficacité, de rentabilité et d'image publique s'avèrent des sources récurrentes de pressions et de tensions qui encourent le danger d'amalgamer les questionnements savants avec les intérêts émanant des agendas politiques et corporatifs. Différents filtres managériaux et hiérarchiques, comme les justifications, les validations et les mises en conformité des outils et des démarches méthodologiques, impactent et rendent encore plus complexe la réalisation de la recherche collaborative. Au même moment, les chercheurs doivent maintenir le cap sur les normes de leur communauté scientifique afin que leurs travaux jouissent de la reconnaissance et de la crédibilité souhaitée, sans mettre en péril les intérêts et les visées des praticiens. Plus encore, les intérêts d'autres parties prenantes du terrain, qui ont des préoccupations différentes quant à l'utilité, à la finalité pratique et à la diffusion des résultats auprès de différents auditoires, doivent être pris en compte (Mesny et Mailhot, 2010).

Dans le cas particulier des recherches qualitatives comportant des visées compréhensives et interprétatives (Grawitz, 2001) ainsi que des approches souples et des espaces de délibération permettant de générer du sens, les acteurs se trouvent parfois engagés à l'encontre des visées d'efficacité quantifiable et des exigences de rendement des organisations. Autrement, des attentes réciproques et peu problématisées au départ de la collaboration comportent le risque d'éloigner les chercheurs et les praticiens plutôt que de les rapprocher dans l'espace de collaboration initialement envisagé ; tandis que des circonstances imprévues, comme des situations d'urgence, des événements inattendus ou des crises internes et externes, peuvent remettre en cause les prédispositions prises et nécessiter une renégociation de la collaboration en cours et des méthodes utilisées (Bush *et al.*, 2017).

L'espace de recherche collaborative entre des chercheurs du milieu académique et des praticiens du monde institutionnel fait donc appel au dialogue et à des compromis tout au long de la recherche qualitative, ce qui tranche avec une vision naïve de la recherche selon laquelle elle serait détachée des contextes de sa réalisation. La gestion délicate de ces processus humains et politiques de la recherche qualitative réalisée en collaboration nécessite certes des ressources et du temps (Ivanov et Bouzon, 2017). Les arrangements méthodologiques élaborés *chemin faisant*, au fil de la trajectoire de recherche, méritent explicitation afin d'en réfléchir les mécanismes et d'en poursuivre le développement de manière rigoureuse et créative.

Pour amorcer la préparation de sa communication dans cet axe, voici des repères initiaux :

*Quels enjeux politiques, stratégiques ou institutionnels vivent les acteurs des mondes académique et organisationnel au travers de la construction de la collaboration dans une recherche qualitative ? Comment formuler ces enjeux ? Quels sont les arrangements méthodologiques élaborés, ainsi que leurs apports au développement de connaissances empiriques et pratiques envisagés via l'espace de collaboration ? Quels aspects de ces méthodes méritent des développements ou un examen supplémentaire pour juger de leur crédibilité ou caractère scientifique ?*

## **Axe 2. Des enjeux liés à l'éthique et aux règles déontologiques des chercheurs et des praticiens collaborant sur des terrains nouveaux de la recherche qualitative**

Le chercheur académique et le praticien professionnel en exercice se trouvent constamment à devoir dialoguer et composer avec des enjeux d'ordre éthique et déontologique pour protéger les participants à la recherche (Murphy et Dingwall, 2001) au fil des processus planifiés et émergents de la collaboration. Pour le chercheur, le respect des règles éthiques et déontologiques de la recherche avec des sujets humains engage des précautions méthodologiques liées à l'entrée dans des milieux, aux choix des sources de données, au recrutement, à l'utilisation d'outils et de techniques d'investigation et à la diffusion de résultats de la recherche, dans le respect et la protection d'informations classées, confidentielles ou personnelles. Pour le praticien, des impératifs éthiques et déontologiques liés à sa profession et aux exigences des employeurs et des organisations doivent également être pris en considération. À ceci s'ajoutent diverses obligations légales (lois, comités de recherche et d'éthique, commissions d'approbation internes et externes, comités de pilotage...) qui peuvent exercer des tensions, prévisibles ou fortuites, sur la collaboration, mettre en péril le dialogue et éloigner les parties prenantes des objectifs initialement formulés ou négociés. Les enjeux sont multiples et comportent des contradictions et des conséquences inattendues dans l'espace de collaboration, comme, par exemple, la déviation radicale des objectifs de la recherche initialement négociés et le refus d'accès aux données ou aux terrains préalablement autorisés. Une fois de plus, le chercheur et le praticien doivent dialoguer et œuvrer de concert pour fabriquer des arrangements méthodologiques qui protègent l'intégrité éthique et la conformité déontologique des

différentes parties prenantes engagées dans la recherche qualitative. Ce faisant, il existe la réelle possibilité de développer des relations d'amitié ou d'intimité (Reed-Danahay, 2001) qui pourraient entraver le processus collaboratif entre chercheurs et praticiens. Dans ce cas, la collaboration risque d'entraîner une certaine confusion des rôles, notamment lorsque le chercheur ne fait plus de distinction nette entre les phénomènes sociaux à observer, sa propre appréhension de la réalité et son engagement sur le terrain de recherche.

Il s'agira également d'une occasion de réfléchir sur la manière dont les enjeux éthiques et les règles déontologiques évoluent dans la recherche collaborative en lien avec les transformations des terrains traditionnels et nouveaux. Par terrain, nous entendons ici « *une matière formée à la suite de processus constitutifs longs, complexes et toujours inachevés, que l'on doit observer pour la comprendre et que l'on doit travailler pour la rendre intelligible* » (Steck, 2012, p. 76). Les terrains de recherche — une école, une usine, une organisation ou encore un dispositif numérique tel que les réseaux sociaux et les sites web — se trouvent aujourd'hui éclatés, fragmentés et recomposés. L'ethnographie virtuelle (Berry, 2012), la multiplication des terrains de recherche en ligne (Eysenbac et Till, 2001), les *big data* dispersées et encodées sous divers formats (Mosco, 2016) : voilà ce qui suggère une refonte des procédés méthodologiques traditionnels pour comprendre autrement les enjeux éthiques et déontologiques dans leur contexte d'émergence et de négociation entre les acteurs de la recherche. De prime abord, un système de vigilance et de réflexivité méthodologique semble nécessaire pour penser les impératifs et les cadres moraux qui ne sont plus applicables ou compatibles avec les démarches collaboratives déployées sur ces nouveaux terrains de recherche. Cet axe du colloque est particulièrement intéressé à documenter et à discuter les arrangements méthodologiques conçus par les acteurs en vue de poursuivre la recherche qualitative, en collaboration, dans le respect des diverses exigences éthiques et déontologiques.

Pour amorcer la préparation de sa communication dans cet axe, voici des repères initiaux :

*Quels enjeux éthiques et déontologiques s'entrecroisent et se conjuguent au travers de la construction de la collaboration dans une recherche qualitative entre des acteurs des mondes académique et institutionnel ? Comment formuler ces enjeux ? Quels sont les procédés méthodologiques élaborés pour atteindre un arrangement négocié et acceptable entre des exigences éthiques et les règles déontologiques professionnelles et organisationnelles des acteurs de la recherche ? Quels sont leurs apports au développement des connaissances, notamment dans des situations inattendues et imprévues ? Quels enjeux supplémentaires génèrent les arrangements méthodologiques conçus ?*

### **Dates et consignes importantes**

Les propositions de communication doivent être déposées d'ici le **29 juin 2018, à midi** sur le site Internet de l'ARQ à :

<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/colloques/colloque-de-l-automne/>

En plus du titre de la communication, le nom, l'affiliation et les coordonnées du présentateur, ainsi que les noms et affiliations des coauteurs, doivent être clairement inscrits.

La proposition doit indiquer dans lequel des deux axes la communication s'inscrit et préciser les rubriques suivantes : 1) objectif et acteurs de la recherche pour fins de contextualisation ; 2) description des enjeux ; et 3) arrangement méthodologique projeté, élaboré ou mis à l'essai.

Le résumé doit comporter un maximum de 1500 caractères (espaces compris) et prendre appui sur une recherche qualitative menée en collaboration, réalisée ou en cours.

Tout en ayant le souci de privilégier des communications qui reflètent une diversité de disciplines, le comité scientifique évaluera les propositions soumises sur la base des quatre critères suivants :

- 1) clarté de la description des enjeux de la collaboration entre chercheurs et praticiens
- 2) pertinence de la proposition pour la recherche qualitative menée en collaboration
- 3) apport à la méthodologie de recherche qualitative
- 4) originalité et intelligibilité de la proposition

L'annonce des propositions retenues sera communiquée le **23 juillet 2018**.

#### **Responsables du colloque :**

**Ivan Ivanov**, Ph.D., Professeur adjoint, Département de communication, Université d'Ottawa — [iivanov@uottawa.ca](mailto:iivanov@uottawa.ca)

**Pascal Gagné**, étudiant en Doctorat, Département de communication, Université d'Ottawa — [pgagne081@utottawa.ca](mailto:pgagne081@utottawa.ca)

Avec la collaboration de **Sylvie Gendron**, Ph.D., Professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal — [sylvie.gendron@umontreal.ca](mailto:sylvie.gendron@umontreal.ca)

**Prendre note** qu'un appel à contributions pour la collection Hors-série « Les actes » de la revue *Recherche qualitative* sera diffusé après le colloque.

## Références

Berry, V. (2012). Ethnographie sur Internet : rendre compte du « virtuel ». *Les sciences de l'éducation - pour l'ère nouvelle*, 4 (45), 35-58.

Bezes, P. et Le Lidec, P. (2016). Politiques de l'organisation. Les nouvelles divisions du travail étatique. *Revue française de science politique*, 3 (66), 407-433.

Bush, P., Pluye, P., Loignon, C., Granikov, V., Wright, M.T., Pelletier, J.F. et Repchinsky, C. (2017). Organizational Participatory Research: A Systematic Mixed Studies Review Exposing Its Extra Benefits and the Key Factors. *Implementation Science*, 12(119), 1–15.

Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(2), 371-393.

Eysenbach, G. et Till, J. (2001). Ethical Issues in Qualitative Research on Internet Communities. *The BMJ*. 323(7321): 1103–1105. Disponible en ligne sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC59687/>

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. Paris, France : Dalloz.

Ivanov, I. et Bouzon, A. (2017). Étirer le temps, traquer dans l'espace : conjuguer l'approche naturaliste de la décision et l'ethnographie organisationnelle. *Recherches qualitatives*, 22, 42-58.

Mesny, A., et Mailhot, C. (2010). La collaboration entre chercheurs et praticiens en gestion. Entre faux-semblants et nécessité épistémique. *Revue française de gestion*, 3 (202) : 33-45.

Mosco, V. (2016). Après l'Internet : le *Cloud*, les *big data* et l'Internet des objets. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2 (18), 253 – 264.

Murphy, E. et Dingwall, R. (2001). The Ethics of Ethnography. In *Handbook of Ethnography*, (Eds.) P. Atkinson, A. Coffey, S. Delamont, J. Lofland et L. Lofland (pp. 339–352), Los Angeles, London, New Delhi & Singapore : SAGE.

Reed-Danahay, D. (2001). Autobiography, Intimacy, and Ethnography. In *Handbook of Ethnography*, (Eds.) P. Atkinson, A. Coffey, S. Delamont, J. Lofland et L. Lofland (pp. 407–425), Los Angeles, London, New Delhi & Singapore : SAGE.

Steck, J.-F. (2012). Être sur le terrain, faire du terrain. *Hypothèses*, 1 (15), 75-84.

Savoie-Zajc, L. et Descamps-Bednarz, N. (2007). Action Research and Collaborative Research: Their Specific Contributions to Professional Development. *Educational Action Research*, 15(4), 577–596.